

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Direction de l'eau et de la biodiversité

**Arrêté du 12 août 2014 modifiant l'arrêté du 15 juillet 2009 portant nomination
au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national des Pyrénées**

NOR : DEVL1419229A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 12 août 2014, l'arrêté du 15 juillet 2009 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national des Pyrénées est modifié comme suit :

Au *b* du 3° de l'article 1^{er} de l'arrêté du 15 juillet 2009 susvisé, les mots suivants : « M. Simon Salle, compétent en matière d'activités commerciales ou artisanales exercées dans le parc national (Pyrénées-Atlantiques) » sont remplacés par les mots : « M. Vincent Fontvieille, compétent en matière d'activités commerciales ou artisanales exercées dans le parc national ».